

Frais d'état des lieux : estimer la part du locataire

[Accéder au Simulateur](#)

Ce simulateur calcule comment partager, entre le locataire et le propriétaire, les frais que l'agence immobilière facture pour un état des lieux d'entrée.

Attention

ce simulateur ne concerne pas le partage des autres frais d'agence immobilière (frais de rédaction du bail, de visite du logement, d'ouverture de dossier).



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00